

Politique de protection de la confidentialité des données personnelles

Préambule :

FIDEXCO FRANCE, société par actions simplifiée d'Expertise Comptable et de Commissariat aux comptes au capital de 160 000 € inscrite au tableau d'Ordre de la région Provence Alpes Côte d'Azur, et membre de la Compagnie régionale d'Aix-Bastia dont le siège social est situé 19, rue Rossini 06 000 NICE – RCS Nice B 964 803 886, procède au traitement de données personnelles dans le cadre de son activité, ce qui inclut les Données Personnelles des personnes naviguant sur le site internet de FIDEXCO FRANCE.

Le présent document a pour objet de décrire les grandes lignes de la politique mise en œuvre par FIDEXCO FRANCE pour protéger les Données à Caractère Personnel (DCP) collectées et traitées pour le compte de ses clients, conformément au Règlement Européen sur la Protection des Données 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018.

1 – Champ d'application :

Cette politique de protection de la confidentialité des données personnelles s'applique uniquement aux Données Personnelles traitées par ou pour le compte de FIDEXCO FRANCE.

FIDEXCO France traite des Données Personnelles de façon loyale et légale, dans le respect de la Réglementation applicable en matière des Données Personnelles.

En cas de conflit entre cette Politique de protection de la confidentialité des données personnelles et la Réglementation applicable en matière de protection des Données Personnelles, les dispositions prévues par la Réglementation applicable en matière de protection des Données Personnelles prévaudront.

2 - Les Principes de traitement des Données Personnelles fixés par FIDEXCO FRANCE en tant que Responsable de Traitement (RT).

FIDEXCO FRANCE agira en tant que « **Responsable de traitement** » lorsqu'il détermine les finalités et les moyens du traitement des Données Personnelles. Ainsi, FIDEXCO FRANCE agira en tant que Responsable de traitement en ce qui concerne

- (i) les données des employés à des fins de gestion des activités de recrutements et ressources humaines ;
- (ii) les données des Clients et prospects de FIDEXCO FRANCE traitées dans le cadre de la gestion de leur relation commerciale avec FIDEXCO FRANCE, ainsi que pour les informer de ses Services,
- (iii) les données sur les fournisseurs et les sous-traitants aux fins de la gestion de leur relation contractuelle avec FIDEXCO FRANCE.

Dans le cadre de l'exécution des missions qui lui ont été confiées, FIDEXCO FRANCE peut avoir accès à des documents de Clients susceptibles de contenir des Données Personnelles et/ou traiter des Données Personnelles ayant été préalablement collectées par son Client, directement ou indirectement, auprès des Personnes Concernées (telles que les salariés, clients et fournisseurs du Client).

En général, FIDEXCO FRANCE agira en tant que Responsable de traitement dans ses engagements auprès de Clients pour lesquels FIDEXCO FRANCE réalise ses missions de manière indépendante, conformément aux règles professionnelles et d'éthique applicables aux commissaires aux comptes (les « Commissaires aux Comptes ») et aux experts-comptables (les « Experts-comptables ») qui sont des professions réglementées en France, ou dans le cadre de certaines missions de conseil, lorsque le Client ne détermine pas les finalités et les moyens d'utilisation des Données Personnelles, ni ne fournit d'instructions spécifiques quant à la façon de traiter les Données Personnelles.

Lorsque FIDEXCO FRANCE et le Client déterminent ensemble les finalités et les moyens de traitement des Données Personnelles dans le cadre d'une mission, FIDEXCO FRANCE et le Client pourront agir en qualité de « Responsable Conjoint » de traitements et devront définir précisément, dans la lettre de mission ou le contrat concerné, leurs responsabilités respectives.

Sauf indication contraire, le Client sera chargé d'informer les Personnes Concernées du traitement de leurs Données Personnelles et de leurs droits, et agira en qualité d'interlocuteur direct avec eux.

Dans le cadre du traitement des Données Personnelles en qualité de Responsable de traitement ou Responsable Conjoint, FIDEXCO FRANCE et le Personnel de FIDEXCO FRANCE devront se conformer aux principes fondamentaux suivants :

1) Transparence :

Lorsque FIDEXCO FRANCE collecte directement des Données Personnelles auprès de Personnes Concernées, FIDEXCO FRANCE devra fournir à ces Personnes Concernées des informations sur la manière dont FIDEXCO FRANCE traite leurs Données Personnelles, dans la mesure nécessaire pour garantir que le traitement est loyal et dispose d'une base légale.

Dans les cas où les Clients de FIDEXCO FRANCE transfèrent des Données Personnelles à FIDEXCO FRANCE, FIDEXCO FRANCE ne sera pas tenue d'informer les Personnes Concernées du type de traitement des Données Personnelles effectué par FIDEXCO FRANCE en rapport avec ses missions.

2) Limitation des finalités :

FIDEXCO FRANCE ne traitera les Données Personnelles qu'aux seules fins :

- (i) prévues dans la lettre de mission ou le contrat liant FIDEXCO FRANCE à son Client ou fournisseur ou dans toute notice d'information mise à la disposition des Personnes Concernées en lien avec FIDEXCO FRANCE ;
- (ii) conformément à la loi ;
- (iii) pour répondre aux intérêts légitimes de FIDEXCO FRANCE ;
- (iv) pour répondre à des motifs d'intérêt public
- (v) lorsque les Personnes Concernées y ont consenti

3) Qualité et proportionnalité des données :

Les Données Personnelles doivent être conservées avec exactitude et le cas échéant, mises à jour. Les Données Personnelles détenues par FIDEXCO FRANCE doivent être appropriées, pertinentes et non excessives au regard des finalités du traitement en question, et ne peuvent être conservées que pour la durée nécessaire au traitement concerné.

4) Sécurité et confidentialité :

Toutes les précautions raisonnables doivent être prises pour protéger les Données Personnelles contre la destruction accidentelle ou illégale, la perte, modification, divulgation ou l'accès non autorisé. Ces précautions comprennent des mesures de sécurité techniques, physiques et organisationnelles, telles que les mesures de prévention contre l'accès non autorisé, en fonction du caractère sensible de l'information et du niveau de risque associé au traitement des Données Personnelles.

5) Droits d'accès, de rectification, de suppression et d'objection :

Les Personnes Concernées pourront avoir accès à leurs Données Personnelles détenues par FIDEXCO FRANCE, dans la mesure où ces demandes sont raisonnables et autorisées par la loi. FIDEXCO FRANCE consent à rectifier, modifier ou effacer les Données Personnelles sur demande, dans la mesure où elles sont inexactes ou utilisées contrairement à ces principes fondamentaux.

Les Personnes Concernées pourront s'opposer au traitement de leurs Données Personnelles pour des raisons impérieuses et légitimes concernant leur situation personnelle, dans la mesure autorisée par la Réglementation applicable en matière de protection des données personnelles. Les Personnes Concernées ont aussi le droit de demander la portabilité des données en vertu de l'Article 20 du Règlement général sur la Protection des Données ; de même, elles bénéficient d'autres droits en vertu de la Réglementation applicable en matière de protection des Données Personnelles.

6) Les données personnelles sensibles :

Lorsque FIDEXCO FRANCE traite des Données Personnelles Sensibles, il prendra les mesures additionnelles (par exemple, liées à la sécurité) qui s'imposent pour protéger ce type de données, conformément à la Règlementation applicable en matière de protection des Données Personnelles.

7) Données utilisées à des fins de marketing.

Lorsque FIDEXCO FRANCE traite des Données Personnelles à des fins de marketing ou prospection commerciale, FIDEXCO FRANCE disposera de procédures efficaces permettant aux Personnes Concernées de s'opposer à tout moment à l'utilisation de leurs Données Personnelles à de telles fins.

8) Données utilisées à des fins de marketing.

Lorsque FIDEXCO FRANCE traite des Données Personnelles selon un mode purement automatisé ayant un impact important sur une Personne Concernée, FIDEXCO FRANCE donnera à la Personne Concernée l'opportunité de discuter du résultat d'un tel traitement avant de prendre ces décisions (sauf si à la Règlementation applicable en matière de protection des Données Personnelles s'y oppose).

9) Minimisation des Données :

Lorsque FIDEXCO FRANCE conserve les Données Personnelles d'une Personne Concernée, FIDEXCO FRANCE fera en sorte d'identifier ou de rendre identifiable une Personne Concernée seulement si nécessaire au regard des finalités pour lesquelles ces Données Personnelles ont été initialement collectées ou ultérieurement autorisées, dans la mesure autorisée par la Règlementation applicable en matière de protection des Données Personnelles.

10) Transfert d'information et conformité :

Dans l'éventualité où FIDEXCO FRANCE procède à un transfert de Données à caractère personnel vers un pays situé hors de l'Union Européenne ou une organisation internationale, FIDEXCO FRANCE s'engage à en informer préalablement le Client, sauf motif légitime d'intérêt public exonérant à FIDEXCO FRANCE de l'obligation de notification.

Dans le cas d'un tel transfert, FIDEXCO FRANCE s'engage à respecter les garanties appropriées prévues par le RGPD.

Le Client s'assure de l'information des Personnes Concernées quant au transfert en dehors de l'UE de leurs Données à caractère personnel.

3 – Lorsque FIDEXCO FRANCE agit en qualité de Sous-Traitant.

FIDEXCO FRANCE agira en tant que « **Sous-traitant** » lorsqu'il traite des Données Personnelles pour le compte du « **Responsable de traitement** » lui ayant communiqué des instructions relatives aux traitements des Données Personnelles confiées. Lorsque FIDEXCO FRANCE agit en tant que Sous-traitant des Données personnelles pour le compte de Clients, il devra le faire conformément aux instructions du Responsable de traitement eu égard à ces Données Personnelles.

Si pour une raison quelconque, l'application de ces instructions s'avère impossible (par exemple, en cas de conflit avec la législation actuelle ou future), FIDEXCO FRANCE devra informer rapidement le Client de son incapacité à se conformer à ses instructions.

Lorsque FIDEXCO FRANCE cesse d'agir pour le compte d'un Client, il devra (à la demande du Client) renvoyer, détruire ou continuer à protéger de manière appropriée toutes les Données Personnelles reçues de la part du Client, sauf disposition contraire, conformément à la loi applicable.

Sauf disposition contraire dans la lettre de mission ou le contrat conclu entre FIDEXCO FRANCE (Sous-traitant) et le Client (Responsable de traitement), FIDEXCO FRANCE est autorisé à

- (i) employer tous les moyens techniques qu'il juge appropriés pour fournir les Services et traiter les Données Personnelles (par exemple, en sélectionnant les solutions logicielles adaptées), le tout conformément aux politiques de Sécurité FIDEXCO FRANCE ;
- (ii) engager des Sous-traitants ultérieurs pour réaliser certaines parties des Services, accéder à et utiliser les Données Personnelles, y compris hors Union Européenne, pour autant que les Sous-traitants ultérieurs soient liés par des engagements écrits établissant qu'ils doivent fournir a minima le même niveau de protection des Données Personnelles que celui prévu par cette Déclaration de Confidentialité, et conformément aux stipulations prévues au principe 10 « Transfert de données et conformité » susmentionné.

Lorsque FIDEXCO FRANCE agit en tant que Sous-traitant, il est également tenu d'aider le Client à se conformer à la loi (sous réserve que le Client couvre les coûts afférents de FIDEXCO FRANCE), par exemple

- (i) en informant le Client des activités de traitement effectuées par FIDEXCO FRANCE de manière qu'il puisse en informer les Personnes Concernées ;
- (ii) en mettant en place, à la demande du Client, des mesures raisonnables permettant que ces Données Personnelles soient mises à jour, corrigées, rendues anonymes ou effacées (sous réserve de certains cas limitatifs et exceptionnels)
- (iii) en adressant au Client toutes demandes d'accès des Personnes Concernées à leurs Données Personnelles détenues par l'Entité FIDEXCO FRANCE, de sorte que le Client puisse y répondre.

En sa qualité de Sous-Traitant des Données Personnelles, FIDEXCO FRANCE devra dans tous les cas traiter ces Données Personnelles conformément aux paragraphes ci-dessus concernant la sécurité, la confidentialité et le transfert de données et la conformité, ne transférer que les Données Personnelles dont le Client a autorisé le transfert (ce qu'il peut faire à l'avance, dans le cadre de son engagement contractuel envers FIDEXCO FRANCE) et informer le Client en cas de violation de la sécurité des Données Personnelles de sorte qu'il puisse en informer les Personnes Concernées, le cas échéant.

4 – Information et exercice des droits des personnes concernées

FIDEXCO FRANCE s'engage à protéger vos données personnelles. Pour tout commentaire, question ou réclamation concernant la gestion de vos données personnelles, veuillez nous contacter à l'adresse donneespersonnelles@fidexco.fr.

Nous accuserons réception de votre demande dans un délai de 14 jours et tenterons de résoudre votre réclamation dans le mois suivant la réception de votre demande. En cas de complexité particulière ou d'afflux de demandes, nous vous en informerons et nous efforcerons de répondre à votre réclamation dans un délai de 3 mois à compter de votre demande initiale.

En toutes hypothèses, vous avez la faculté vous avez la faculté d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

5- Révision de la politique de protection des données personnelles

La présente Politique de Protection des données personnelles peut être mise à jour en fonction des besoins de FIDEXCO FRANCE et des circonstances ou si la loi l'exige (dernière mise à jour au 03/09/2018).

GLOSSAIRE :

Les termes ci-après sont définis comme suit dans le respect de la réglementation RGPD.

- **Données à caractère personnel** : toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (par exemple : nom, prénom, adresse, date de naissance, etc.)
- **DPO** : Data Protection Officer, ou délégué à la protection des données à caractère personnel ;
- **Personne Concernée** : personne dont les données à caractère personnel sont traitées
- **Responsable de Traitement** : la personne physique ou morale qui détermine les finalités et les moyens d'un ou plusieurs traitements de données à caractère personnel, en l'espèce le Client ;
- **RGPD** : Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 du 27 avril 2016 qui entre en application le 25 mai 2018 ;
- **Sous-Traitant** : la personne physique ou morale qui traite des données à caractère personnel pour le compte, sur instruction et sous l'autorité d'un responsable de traitement,
- **Traitement** : désigne toute opération ou ensemble d'opérations effectués à l'aide de procédés automatisés ou non et portant sur des données à caractère personnel, en l'espèce le ou les traitement(s) effectués par FIDEXCO FRANCE dans le cadre de sa mission décrite au Contrat ;
- **Violation de Données à caractère personnel** : toute violation de sécurité entraînant de manière accidentelle ou illicite la destruction, la perte, l'altération, la divulgation ou l'accès non autorisés aux Données à caractère personnel traitées.